

FEDERATION FRANCAISE  
MOTOCYCLISTE



LIGUE MOTOCYCLISTE  
de NORMANDIE



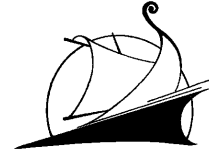
MOTO CLUB

EU MERS TREPORT

siège social : Mairie de Eu (76)



Intermédiaire « Balade vers Arras »  
EU le 12 mai 2019



## REGLEMENT PARTICULIER

- Art. 1 **Organisation** : Le Moto Club Eu-Mers-Tréport organise le 12 mai 2019 une balade touristique de EU (762060) à Arras (62000).  
Cette manifestation est ouverte aux pilotes et passagers de 2 roues motorisées et side-cars homologués, assurés et conformes à la réglementation en vigueur.  
Cette manifestation compte pour les différents classements du Championnat de France des Randonneurs de Tourisme FFM.  
Seuls les participants possédant une licence FFM Tourisme, à jour, pourront prétendre aux différents classements.
- Art. 2 **Accueil** :  
L'accueil se tiendra le dimanche 12 mai de **8h00 à 8h45** au local du club sur le parking de la salle Michel Audiard à Eu,  
la balade en partira à **9h00 précises**.
- Art. 3 **Inscriptions** :  
Les inscriptions devront parvenir **avant le 23 avril 2019**. dernier délai à  
M ou Mme DERRIEN  
4 rue des Prés  
80460 OUST MAREST  
Tel: 03.22.25.94.94  
mail : mc.emt@laposte.net  
Les droits d'inscription sont fixés à **35 €** par adulte.  
Les **enfants** de 8 à 12 ans bénéficieront du demi-tarif. Gratuité pour les moins de 8 ans.  
Le nombre de participants est **limité à 48 personnes** maximum.  
Les licenciés FFM seront prioritaires jusqu'au 15 avril.  
L'inscription donne droit à:  
- café d'accueil  
- visite guidée des places d'Arras, du beffroi et des Boves  
- repas du midi (plat, dessert, 1 boisson)
- Art. 4 **Responsabilités** :  
La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent responsables de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient responsables.  
Toutefois, le MCEMT sera couvert par la police d'assurance responsabilité civile incluse dans son affiliation FFM.  
En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et des officiels.  
Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il ne puisse être réclamé d'indemnité.  
La présentation du permis de conduire et de l'attestation d'assurance pourra être exigée lors de la validation de l'engagement sur les lieux de la manifestation.  
En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif

d'annulation d'inscription.

Les participants qui ne seront pas présents à la manifestation, ne pourront prétendre à des indemnités.

Art. 5 Les **réclamations** éventuelles devront être présentées conformément au règlement FFM de Tourisme.

MOTO CLUB EU MERS TREPORT

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Balade vers Arras » du 12 mai 2019

à retourner avant le 23 avril 2019 à: M ou Mme DERRIEN  
4 rue des Prés  
80460 OUST MAREST

Moto Club : \_\_\_\_\_

Code FFM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ligue : \_\_\_\_\_

Responsable sur les lieux du rassemblement : \_\_\_\_\_

Adresse et n° tel : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

	NOM	Prénom	N° licence	Pilote	Passager	Inscription 35€
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

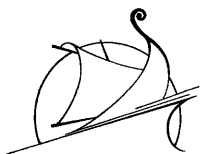
Les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de la manifestation du 12 mai 2019 et s'engagent à le respecter.

Ci-joint la somme de : ..... € x ..... = .....  
à l'ordre du M.C.E.M.T. .... € x ..... = .....  
..... € x ..... = .....  
Total : .....

IBAN : FR76 1830 6000 4703 4002 4700 015  
BIC : AGRIFRPP883

## Balade vers Arras

à EU 12 mai 2019



**MOTO CLUB  
EU MERS TREPORT**



### Lieu du rassemblement:

**Ville d'EU.**

Accueil des motos :

Salle Michel Audiard.



### Programme:

#### Dimanche:

8h00 - 8h45 Accueil et pointage des participants

9h00 Départ de balade vers Arras

11h00 Visite des places d'Arras en 1h

12h15 Repas

14h20 rendez-vous à l'Office de Tourisme

Groupe 1 :

14h30 Montée au beffroi

15h00 Visite guidée des Boves

Groupe 2 :

14h30 Visite guidée des Boves

15h15 Montée au beffroi

16h00 Départ vers Eu

vers 18h00, arrivée à Eu

### Hébergements:

Office de tourisme

de MERS ☎ 02 35 86 05 69

#### Ibis Budget

Avenue P&M Curie

80350 Mers

☎ 08 92 68 08 15

☎ 02 35 82 08 87

Auberge de jeunesse

**Centre des Fontaines**

Rue des Fontaines

76260 EU

☎ 02 35 86 05 03

Bungalows 6 places

Camping Municipal du Tréport

☎ 02 35 86 35 47

de 9h à 12 h

#### Hôtel Le Relais

1 place Albert 1<sup>er</sup>

76260 EU

☎ 02 35 86 14 88

Centre d'hébergement / Hôtel

**Le Château de Chantereine**

Rue de Chantereine

76910 Criel sur Mer

☎ 02.35.50.18.46